x x

AFFAIRE N°11 - Construction de 6 classes maternelles + 1 logement à la RIVIERE - approbation du programme établi - demande de subvention auprès du Ministère de l'Education Nationale - demande d'emprunt auprès de la CCCE - Autorisation de lancer l'appel d'offres - inscription d'un crédit de 1% du coût de la construction au budget communal - prévision du financement des 4/10 des honoraires de l'homme de l'art - approbation du dossier technique.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Préfet m'a fait parvenir le programme pédagogique relatif à la réalisation de 6 classes maternelles + 1 logement à la RIVIERE.

Inscrites sur la liste d'urgence 1974 ces 6 classes permettront de doter le secteur de la Rivière d'une école maternelle indispensable à la scolarité des petits enfants du quartier.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :
- d'approuver le programme établi et d'autoriser la réalisation de cette opération ;
- de m'autoriser à solliciter du Ministère de l'Education Nationale une subvention de 18 310 000 Francs et du département une subvention de 1 550 000 Francs.
- de m'autoriser à solliciter de la CCCE un emprunt pour couvrir partiellement la participation communale ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse;
- de m'autoriser à inscrire au chapitre 932 article 6 312 du budget de 1974 pendant une période de 30 ans au nombre des dépenses obligatoires, un crédit pour l'entretien de l'immeuble égal au moins de 1% du coût de la construction ;
- de m'autoriser d'ores et déjà à prévoir le financement des 4/10 des honoraires de l'homme de l'art. Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 903 article 2 302-37 du budget 1974.
- d'approuver les dossiers techniques.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

Approuvé
Saint-Denis, le 31/12/74
Le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé : J. F. PROUST
Pour copie conforme
le Chef de Service de la Coordination
Signé : M. ROLHETEAU